

LA VIE EN VILLE

VISITE OFFICIELLE

RETOUR SUR LA VISITE À NIORT DE DANIEL VAILLANT,

"Votre ville incarne la



◀ Daniel Vaillant et sa collègue ministre Ségolène Royal, accueillis en gare de Niort par Jacques Laisné, préfet des Deux-Sèvres : " Je suis le ministre de la sécurité... et des libertés."

▼ Bernard Bellec, aux côtés de Daniel Vaillant, dévoile sur la façade de la Maison communale pour tous du Clou-Bouchet la plaque marquant le lancement de l'Opération de renouvellement urbain et plus précisément du réaménagement du boulevard de l'Atlantique : il y voit " une illustration exemplaire de la collaboration entre l'État et les collectivités, à laquelle se sont associés des partenaires privés. Avec l'implantation dans le même quartier de services de proximité, comme la maison communale des services publics et le bureau de proximité de la police nationale, nous sommes à Niort en parfaite adéquation avec l'esprit de la loi que vous avez fait voter, sur la sécurité et la proximité."

La visite de Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur, le 1^{er} mars à Niort, a été l'occasion pour lui de constater comment les lois dont il est l'inspirateur -notamment les lois récentes sur la sécurité et sur la démocratie de proximité- trouvent leur application concrète dans les villes de taille moyenne comme Niort. Lancement de l'Opération de renouvellement urbain (ORU), signature de la Convention de gestion urbaine de proximité, visite du bureau de proximité de la police nationale au Clou-Bouchet, exposé sur les futurs conseils de quartier (lire notre dossier p. 13), les occasions ont été nombreuses pour le ministre et le maire Bernard Bellec qui l'accueillait de valoriser les résultats d'une fructueuse collaboration entre l'État et notre ville.

▼ Daniel Vaillant a ouvert au centre de rencontre de Noron la dernière des trois journées de débat qui, après Marseille et Lille, marquaient le vingtième anniversaire de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation: " Trente lois et une centaine de décrets ont renforcé et affiné le texte fondateur de la décentralisation. Il était important d'analyser comment depuis vingt ans les collectivités assumaient leurs nouvelles responsabilités aux côtés de l'État, pivot de l'exercice du pouvoir."



▼ Daniel Vaillant, accueilli à l'Hôtel de Ville par le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, a longuement évoqué le contenu de la loi sur la démocratie de proximité, qui trouve une application concrète à Niort avec la création des conseils de quartier (lire notre dossier page 13) : " Une loi pour mieux vivre ensemble, forte de 170 articles, qui touche aux questions essentielles de la vie quotidienne des citoyens, en les plaçant au premier plan de l'action publique."



T, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR "France"



Darré

▲ Moment d'émotion lorsque le ministre s'est vu offrir par le Maire une toile signée de Slimane Ould Mohand, (dont *Vivre à Niort* faisait sa couverture en octobre 2001), inspirée d'un article de la Déclaration des droits de l'homme. Bernard Bellec a salué en Slimane "un artiste niortais dont la renommée sera bientôt internationale."

▼ Avant de signer le livre d'or de la Ville, Daniel Vaillant a décoré François Texeraud de l'Ordre national du Mérite. Avant d'intégrer en



Darré

février 2000 la Ville de Niort, chargé de l'enseignement et du temps libre, ce fonctionnaire s'était distingué en rédigeant un important mémoire sur la décentralisation de la formation initiale et continue. François Texeraud dirige aujourd'hui le secteur de l'enseignement supérieur à la Communauté d'agglomération de Niort.

▼ Une longue amitié unit Daniel Vaillant et Bernard Bellec : "Nous avons milité ensemble, ont-ils rappelé, et partageons la même conception de l'action publique."



Darré

Notez-le

Votre dix-huitième anniversaire approche ? Vous pouvez peut-être vous inscrire sur les listes électorales, et participer aux nombreux scrutins des mois à venir : 21 avril et 5 mai pour les présidentielles, 9 et 16 juin pour les législatives. En effet, si vous êtes né entre le 1^{er} janvier et le 20 avril 1984, vous pouvez participer aux élections présidentielles, si vous êtes né entre le 1^{er} janvier et le 8 juin 1984, vous êtes admis pour voter aux législatives ! Normalement, la loi du 10 novembre 1997 a instauré l'inscription d'office des "jeunes majeurs". Mais si vous remplissez les conditions et que vous n'avez pas reçu un courrier confirmant votre inscription, n'hésitez pas à vous présenter au service municipal des élections ou à la maison communale des services publics de votre quartier.

Le code électoral permet d'autres modifications à la liste électorale, pour certaines personnes dont la situation a changé après le 31 décembre 2001. Il en va ainsi des fonctionnaires (et de leur famille) mutés, des militaires démobilisés, des personnes naturalisées et des personnes ayant recouvré l'exercice du droit de vote après cette date.

Attention, toutes ces démarches doivent être effectuées avant le 11 avril à 17 h 30 pour les présidentielles, avant le 30 mai à la même heure pour les législatives.

Enfin, sachez que la Ville cherche de nombreux assesseurs pour le fonctionnement des 40 bureaux de vote.

N'hésitez pas à vous manifester auprès du service municipal des élections au 05 49 78 75 32.

CONFÉRENCE

Accompagnement des personnes en fin de vie

Du 26 au 28 avril, l'association bouddhiste niortaise Karma Teksoum Tcheuling (KTT) propose une conférence et une rencontre autour de l'accompagnement des personnes en fin de vie, basées sur sa philosophie. Ce week-end, organisé en collaboration avec Semdrel, association bouddhiste basée en Dordogne, débutera le 26 avril par une conférence au centre hospitalier de Niort, en présence du Lama Shédroup et d'Anila Trinlé. Le samedi et le dimanche qui suivent, des rencontres sont prévues avec ces deux intervenants au château de Vaudeleigne à François, sur le thème "Vivre et accompagner le deuil". ■

• **Conférence "Bouddhisme et accompagnement", vendredi 26 avril à 20 h 30 dans l'amphithéâtre de l'Ifsi au centre hospitalier de Niort, 40, avenue Charles-de-Gaulle. Tarif : 8 ou 5 €. 250 places seulement. Réservations au 05 49 05 06 57 ou au 05 49 79 48 52.**

• **Rencontre avec le Lama Shédroup et Anila à François, samedi 27 et dimanche 28 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Réservations indispensables au 05 49 08 05 10.**

• **Association Karma Teksoum Tcheuling de Niort - 28, rue du Beau Soleil, Niort - tél. 05 49 05 06 57.**